



Golf Le Mirage – Vendredi 20 avril 2018

DROIT DEVANT

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Suite à l'énorme succès de l'an dernier et aux éloges unanimes, c'est avec grand plaisir que nous vous invitons au Congrès/formation 2018 du Barreau Laurentides-Lanaudière qui se tiendra, une fois de plus, au réputé **club de golf « Le Mirage »**, à Terrebonne, **le 20 avril prochain**.

Dans le cadre d'une conférence tenue en après-midi, Messieurs **Yves Boisvert**, chroniqueur-éditorialiste au quotidien LA PRESSE, et **Patrice Deslauriers**, professeur titulaire émérite à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, s'adresseront à l'ensemble des membres.

Nous comptons également sur votre présence à l'Assemblée annuelle de votre Conseil de section.

Votre inscription à cette journée mémorable vous assurera :

- ✓ **6 heures de formation obligatoire reconnues par le Barreau du Québec;**
- ✓ **Collations lors des pauses-santé;**
- ✓ **Un dîner gastronomique;**
- ✓ **La participation à une conférence-plénière avec nos conférenciers-vedettes;**
- ✓ **Cocktail 5 @ 7 (2 consommations gratuites et bouchées);**
- ✓ **Un souper-banquet quatre (4) services concocté par l'équipe du réputé Chef Mario Julien;**
- ✓ **Une soirée dansante avec orchestre;**
- ✓ **Taxes et service inclus.**

FORMATIONS DE LA JOURNÉE DU 20 AVRIL 2018

- ✓ Pour l'avant-midi, veuillez choisir l'un des cinq (5) blocs de formation. En après-midi, Messieurs Yves Boisvert et Patrice Deslauriers s'adresseront à l'ensemble des membres.

INSCRIPTIONS : DE 8H15 à 9h00

FORMATIONS DE L'AVANT-MIDI

BLOC A – DOMAINE DU DROIT : GÉNÉRAL

LÉGALISATION DE LA MARIJUANA : ÊTES-VOUS PRÊTS?



Durée : 1h30

Heure : 9h00 à 10h30

(Pause-café de 10h30 à 10h45)

Conférencier : **Me Stéphane Gaudet**,
Avocat en droit de l'emploi et en relations du travail
Loranger Marcoux, Avocats

RENSEIGNEMENTS, CONSEILS ET COMMENTAIRES D'UNE JUGE D'APPEL



Durée : 1h30

Heure : 10h45 à 12h15

(Pause-café de 10h30 à 10h45)

Conférencier: **L'Honorable Marie St-Pierre**,
Juge de la Cour d'Appel du Québec

BLOC B – DOMAINE DU DROIT : CRIMINEL

LA COMMUNICATION DE LA PREUVE DEPUIS L'ARRÊT MCNEIL : LES FRUITS DE L'ENQUÊTE S.V.P. ! ET PLUS!!



Durée : 1h30
Heure : 9h00 à 10h30
(Pause-café de 10h30 à 10h45)

Conférenciers : **Me Michel Leclerc,**
Avocat criminaliste,
*Centre communautaire juridique
Laurentides-Lanaudière*

Me Valérie Dupré-Jodoin,
Avocate criminaliste
*Centre communautaire juridique
Laurentides-Lanaudière*

Me Jessica De Stefano,
Avocate criminaliste
*Centre communautaire juridique
Laurentides-Lanaudière*

L'EXPERT PSYCHOLOGUE : DE SES OUTILS À SON TÉMOIGNAGE - PISTES DE RÉFLEXION SUR L'INTERROGATOIRE ET LE CONTRE- INTERROGATOIRE DE L'EXPERT



Durée : 1h30
Heure : 10h45 à 12h15
(Pause-café de 10h30 à 10h45)

Conférencier : **Dr Jean-Philippe Vaillancourt,**
Expert en matière de capacités parentales, de dommages psychologiques, à l'évaluation psychologique de différentes problématiques propres aux préadolescents et adolescents, aux jeunes contrevenants et aux adultes en matière criminelle, notamment en ce qui a trait à la violence conjugale, à la dangerosité ainsi qu'au risque de récidive violente et sexuelle.

BLOC C – DOMAINE DU DROIT : JEUNESSE

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS EN MATIÈRE DE DROIT DE LA JEUNESSE : ADOPTION, PROTECTION DE LA JEUNESSE ET JUSTICE PÉNALE POUR ADOLESCENTS



Durée : 3h00

Heure : 9h00 à 12h15

(Pause-café de 10h30 à 10h45)

Conférencier :

Me Amélie St-Denis,

avocate et chef de service, *par interim*,
des affaires juridiques, secteur
jeunesse

*Centre intégré de santé et de services
sociaux de la Montérégie-Est*

BLOC D – DOMAINE DU DROIT : CIVIL ET MATRIMONIAL

REVENU PRÉSUMÉ? ON PRÉSUME QUOI AU JUSTE?



Durée : 3h00

Heure : 9h00 à 12h15

(Pause-café de 10h30 à 10h45)

Conférencier :

Me Sylvie Harvey,

avocate en droit de la famille et
médiatrice

Fortier D'Amour Goyette

BLOC E – DOMAINE DU DROIT : RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

NON-RESPECT DES DÉLAIS : SURVIE PRATIQUE POUR LIMITER LES RISQUES



Durée : 3h00

Heure : 9h00 à 12h15

(Pause-café de 10h30 à 10h45)

Conférencier : **Me Guylaine LeBrun,**
*Avocate, coordonnateur aux activités
de prévention du Fonds d'assurance
responsabilité professionnelle
Barreau du Québec*

BLOC F – CONFÉRENCE DE MESSIEURS YVES BOISVERT & PATRICE DESLAURIERS

LA DIFFAMATION À L'ÈRE DES NOUVEAUX MÉDIAS : PAS OU FAUX PAS



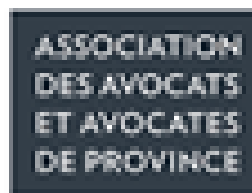
Durée : 3h00

Heure : 13h30 à 16h30
(Pause-café de 15h00 à 15h15)

Conférenciers : **Yves Boisvert**,
chroniqueur et éditorialiste au
quotidien La Presse ainsi que
collaborateur à diverses émissions
de télévision et de radio



Patrice Deslauriers,
Professeur titulaire à la Faculté de
droit de l'Université de Montréal où
il y enseigne depuis 1990 la
responsabilité civile, la
responsabilité professionnelle et
les assurances.



- * Formations reconnues aux fins de la formation continue obligatoire
- * Toutes les activités de formation font l'objet d'une subvention de l'Association des avocats et avocates de province.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE BARREAU LAURENTIDES-LANAUDIÈRE
CONGRÈS ANNUEL / FORMATION - 20 AVRIL 2018 – CLUB DE GOLF LE MIRAGE**

COUPON – RÉPONSE

(Aucun remboursement)

Je serai présent(e) lors de la journée de formation du Barreau Laurentides-Lanaudière qui se tiendra le 20 avril 2018 au Club de Golf Le Mirage à Terrebonne.

Nom : _____

Prénom : _____

J'assisterai aux formations suivantes :

20 avril 2018 – A.M. Bloc A Bloc B Bloc C

Bloc D Bloc E

20 avril 2018 – P.M. Bloc F

Je serai présent(e) au banquet

Tenue de ville obligatoire pour toute la journée (Les jeans ne sont pas permis)

Pour toute inscription payée et reçue <u>avant</u> le 30 mars 2018 (Pour la journée complète, incluant le dîner, pauses-café, le cocktail et le banquet)		
Choix	Classification	Prix
	Membre du Barreau des Laurentides-Lanaudière	200 \$
	Membre du Jeune Barreau des Laurentides-Lanaudière	150 \$
	Non-membre (Formations et souper)	250 \$
	Inscription au banquet seulement (Membre et non-membre)	125 \$

Pour toute inscription payée et reçue <u>après</u> le 30 mars 2018 (Pour la journée complète, incluant le dîner, pauses-café, le cocktail et le banquet)		
Choix	Classification	Prix
	Membre du Barreau des Laurentides-Lanaudière	250 \$
	Membre du Jeune Barreau des Laurentides-Lanaudière	200 \$
	Non-membre (Formations et souper)	300 \$
	Inscription au banquet seulement (Membre et non-membre)	175 \$

Veillez d'abord transmettre, par courriel, le coupon-réponse dûment complété ainsi qu'une copie de votre chèque, à l'ordre du Barreau des Laurentides-Lanaudière, à l'adresse suivante : cassandra.choquette@dpcp.gouv.qc.ca

Ensuite, faire parvenir les originaux à l'adresse suivante :

Cassandra Choquette (Congrès 2018)
85, rue De Martigny Ouest, Bureau 4.29
St-Jérôme (Québec) J7Y 3R8

Merci à nos précieux commanditaires



www.pfdavocats.com



www.lesavocatsmorin.ca



www.dgavocats.com



Les Avocats Gagnon &
Tassé-Gagnon,
Criminalistes

www.gagnonavocats.com



www.avocatsratelle.com



www.mercedes-benzlaval.com



www.nnadeau.com



www.shredit.com



www.wilsonlafleur.com



www.avocat.qc.ca/Eriksson



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**À TOUTES LES AVOCATES ET À TOUS LES AVOCATS DU
BARREAU DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE**

Chères consœurs, chers confrères,

Vous êtes convoqués à l'Assemblée générale annuelle du Barreau de Laurentides-Lanaudière qui aura lieu :

Le 20 avril 2018 16h30 à

Club de Golf le Mirage
3737, Chemin Martin
Terrebonne (Québec) J6X 0B2
Téléphone : 450-477-7280
www.golfmirage.ca

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette assemblée générale.

L'assemblée générale annuelle du Jeune Barreau aura lieu à 12h30, au même endroit.

Veillez noter qu'un membre qui désire soumettre une question à l'assemblée générale doit la transmettre par écrit à la secrétaire de la section, **au plus tard le 5 avril 2018** à :

Me Normande Savoie
46, boul. Brien, suite 100
Repentigny (Québec) J6A 4S2
Téléphone : 450-585-2605, poste 223
Télécopieur : 450-585-7813
nsavoie@vosprocureurs.com

Le membre qui désire poser sa candidature pour un poste au Conseil doit la déposer par écrit au bureau de la secrétaire du Conseil au moins quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, **soit au plus tard le 5 avril 2018**.

Anticipant avec plaisir votre présence, veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de mes salutations distinguées.



Me Normande Savoie, secrétaire
Barreau de Laurentides-Lanaudière



**ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU BARREAU DE LA SECTION
DE LAURENTIDES-LANAUDIÈRE LE VENDREDI 20 AVRIL 2018 À
TERREBONNE.**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale tenue à Terrebonne, le 28 avril 2017 ;
3. Rapport du Bâtonnier ;
4. Rapport du Trésorier ;
5. Cotisation ;
6. Nomination de la firme de vérification ;
7. Élection des officiers et autres membres du conseil et nomination d'un président ou présidente d'élection s'il y a lieu ;
8. Varia ;
9. Levée de l'assemblée.